

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T de Ville d'Avray - Antenne de Nanterre - BUT - Gestion des entreprises et des administrations

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Ville d'Avray - Antenne de Nanterre - BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11157)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 26%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - Antenne de Nanterre - BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11157)	Jury par défaut	Autres candidats	25	1937	516	229	32
		Bacheliers technologiques toutes séries	25	1556	346	110	28

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Ville d'Avray - Antenne de Nanterre - BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11157)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	845	253	113	11	34,4 %
			Masculin	1092	263	116	21	65,6 %
			Total	1937	516	229	32	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	905	203	71	17	60,7 %
			Masculin	651	143	39	11	39,3 %
			Total	1556	346	110	28	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Ville d'Avray - Antenne de Nanterre - BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11157)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	49	0	0	0	0 %
				Sans mention	801	68	15	6	18,8 %
				AB	673	245	88	19	59,4 %
				B	280	170	108	6	18,8 %
				TB	34	28	17	1	3,1 %
				TBF	3	3	1	0	0 %
				Total	1840	514	229	32	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	16	0	0	0	
				AB	19	0	0	0	
				B	19	1	0	0	
				TB	5	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	61	2	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	18	0	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	28	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	6	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	8	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	29	0	0	0	0 %
				Sans mention	636	29	5	3	10,7 %
				AB	591	125	28	13	46,4 %
				B	256	154	57	10	35,7 %
				TB	43	38	20	2	7,1 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	1556	346	110	28	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Ville d'Avray - Antenne de Nanterre - BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11157)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1574	489	220	30	93,8 %
			En réorientation	251	25	8	2	6,3 %
			Non scolarisés	93	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	10	1	0	0	0 %
			Autres	9	0	0	0	0 %
			Total	1937	516	229	32	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	1360	333	109	28	100 %
			En réorientation	125	9	1	0	0 %
			Non scolarisés	66	3	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	1	0	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	1556	346	110	28	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - Antenne de Nanterre - BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11157)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	683	249	118	15
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	443	101	38	4
			Autres doublettes	658	163	73	13
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	585	175	62	13
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	531	110	33	7	

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	330	57	13	6
			Autres doublettes	73	4	2	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - Antenne de Nanterre - BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11157)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	38,3 %	48,5 %	51,5 %	46,9 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	24,8 %	19,7 %	16,6 %	12,5 %
		Autres doublettes	36,9 %	31,8 %	31,9 %	40,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - Antenne de Nanterre - BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11157)	Jury par défaut	Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	38,5 %	50,6 %	56,4 %	46,4 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	35 %	31,8 %	30 %	25 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	21,7 %	16,5 %	11,8 %	21,4 %
		Autres doublettes	4,8 %	1,2 %	1,8 %	7,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières générales et de spécialité	Notes de contrôle continu de première et de terminale ; notes aux épreuves terminales pour les bacheliers	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Implication dans la scolarité, capacité à fournir le travail nécessaire à la réussite	Évolution des notes en Première et Terminale ; appréciations des enseignants	Essentiel
	Capacité à comprendre à texte, à s'exprimer à l'écrit en français ; à mener un raisonnement logique et /ou mathématique	Score à l'épreuve écrite d'admission (pour les candidats convoqués)	Essentiel
Savoir-être	Assiduité et ponctualité, comportement et implication dans la scolarité, rigueur et régularité dans le travail personnel ; persévérance	Appréciations des enseignants dans les relevés de notes de première et de terminale	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des objectifs de la formation ; adéquation ces objectifs et le projet du ou de la candidate ; motivation à s'impliquer fortement dans la formation.	Projet de formation motivé : présence des éléments requis et qualité de l'argumentation. Éléments requis : Scolarité antérieure ; Motivations pour le B.U.T. GEA parcours GC2F ou GPRH ; Projet professionnel et/ou de poursuite d'études à l'issue du B.U.T. GEA	Très important
	Présence obligatoire à l'épreuve écrite d'admission si convocation	Présence à l'épreuve écrite d'admission (pour les candidats convoqués)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité, ouverture d'esprit, esprit d'équipe	Projet de formation motivé	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux s'est fondé sur les éléments suivants :

- **Résultats et compétences académiques** (notes des bulletins de première et de terminale, notes aux épreuves anticipées et terminales - le cas échéant - du baccalauréat ; score à l'épreuve d'admission pour les candidats convoqués) ;
- **Savoir-être** (assiduité et ponctualité, comportement et implication dans la scolarité, rigueur et régularité dans le travail personnel ; persévérance) - critères évalués à partir des appréciations des bulletins de première et terminale ;
- **Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet** - critères évalués à partir de la lettre de motivation (tous les candidats), et de la présence à l'épreuve d'admission (candidats convoqués uniquement).

La décision de classer ou non chaque candidature, ainsi que le cas échéant le rang de classement de la candidature, ont été déterminés après étude de chaque candidature sur la base d'une note finale, constituée de la moyenne pondérée des notes intermédiaires relatives aux éléments suivants :

- **Résultats académiques ;**
- **Notes à l'épreuve d'admission pour les candidats convoqués ;**
- **Appréciations portées sur les bulletins de notes de première et terminale ;**
- **Lettre de motivation.**

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Certains candidats sont convoqués à une épreuve d'admission ; ne pas se présenter à cette épreuve est alors fortement pénalisé.

La lettre de motivation doit convaincre les membres de la Commission d'examen des vœux :

- De l'adéquation entre la candidature et les objectifs et prérequis de la formation ;
- De la connaissance des objectifs et spécificités de la formation ;
- De la cohérence entre la formation et le projet professionnel et/ d'études ;
- De la motivation à s'impliquer fortement dans le cursus de formation.

Il est recommandé de :

- Bien se renseigner sur les objectifs et le contenu du BUT GEA ;
- Ne pas reprendre tel quel un modèle de lettre de motivation ;
- Construire une argumentation autour des spécificités du BUT GEA par rapport aux autres formations, du ou des parcours visés (option à partir de la 2ème année), des atouts pour réussir en BUT GEA, des spécificités du BUT GEA dans notre IUT, et du projet personnel (métiers visés et/ou poursuite d'études).

Signature :

Michel BATOUFFLET,

Directeur de l'établissement I.U.T de Ville d'Avray -

Antenne de Nanterre